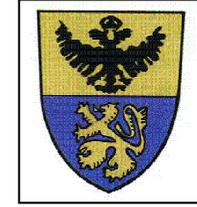




LA GAZETTE DE PERNAND



Chers concitoyens,

Beaucoup de choses se passent à Pernand, et c'est heureux, malgré le confinement qui perdure. N'oublions pas que celui-ci permet à la très grande majorité d'entre nous de vivre sans souffrance. Depuis un an nous savons faire face. Gardons ces gestes qui nous protègent. La vaccination - même avec les infos difficiles à comprendre et les allers/retours énervants - nous aidera à surmonter la pandémie. Nos docteurs traitants sont à même de nous conseiller au mieux.

Le Conseil Municipal a voté le budget 2021 le 06 Avril. Nous allons poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie tout en le préservant. Le financement de la salle des fêtes en fait partie. On note que l'entretien des nombreux bâtiments appartenant à la commune sont une charge loin d'être négligeable pour nos finances et que cela ira en augmentant dans les années à venir.

La rénovation de la salle des fêtes est retardée. Nous n'avons pas accepté le montant à la hausse des travaux par rapport à l'estimatif de départ (+11 %). Nous allons retravailler le projet afin qu'il soit compatible avec les finances communales.

La fibre est toujours en cours d'installation. Nous sommes vigilants afin que nous ayons le minimum de poteaux en doublon pour accrocher ce petit fil optique...

La communication avec 'Panneau Pocket' est mise en place pour donner des infos 'flash' directement sur nos écrans. Si vos aînés n'y ont pas accès, merci de leur relayer ces informations.

Des colis 'apéros' ont été distribués à tous les aînés en remplacement du banquet habituel. C'est vrai que j'aurais préféré un rassemblement de tous, mais confinement fait loi et le conseil municipal dans son ensemble a voulu adresser un message de sympathie et de réconfort à ceux qui sont le plus confinés d'entre nous. Les remerciements qui nous ont été adressés nous ont fait très plaisir.

Des affouages sont mis en place dans le bois de Noël. Un article présente les tenants et aboutissants des plantations de cèdres

Les procédures contre le projet 'sur forêts' se poursuivent. Nous savons que la nature qui nous entoure est une richesse, le projet doit être vu dans sa globalité et non en regardant seulement l'impact du vignoble. Un point est fait ici.

Les élections régionales et départementales se dérouleront au mois de juin. Comme pour les élections communales, le bureau de vote sera installé dans une salle de l'école.

Une pensée amicale à tous les viticulteurs qui ont vu ces jours derniers leur travail de plusieurs mois mis à mal par les gelées.

Bonne lecture de cette nouvelle gazette et profitez bien des journées plus longues et ensoleillées.

Le Maire, Gilles Arpaillanges

LE BUDGET COMMUNAL 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	176 450 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	92 450 €
014	Atténuations de produits	12 500 €
65	Autres charges de gestion courante	59 902 €
66	Charges financières	6 500 €
67	Charges exceptionnelles	3 256 €
68	Dotations aux provisions	1 960 €
022	Dépenses imprévues	16 947 €
023	Virement à la section d'investissement	56 496 €
	TOTAL DEPENSES	426 461 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	0 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	17 250 €
73	Impôts et taxes	158 000 €
74	Dotations, subventions et participations	27 500 €
75	Autres produits de gestion courante	59 013 €
77	Produits exceptionnels	0 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	164 698 €
	TOTAL RECETTES	426 461 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	30 500 €
204	Subventions d'équipement versées	8 800 €
21	Immobilisations corporelles	393 200 €
	TOTAL DEPENSES	432 500 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	56 496 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	14 218 €
10222	FCTVA	3 000 €
13	Subventions d'investissement reçues	124 900 €
16	Emprunts et dettes assimilés	230 000 €
001	Excédent d'investissement reporté	3 386 €
165	Dépôts et cautions	500 €
	TOTAL RECETTES	432 500 €

LA VIE DU VILLAGE

Décès

La disparition de Gilles Marey et de Gilles Pavelot endeuillent ces deux familles.

Nous leur adressons nos sincères condoléances.

Les Copeau

L'école de théâtre des Copeau utilisera à l'occasion une salle de l'école pour compléter la salle Louis Pavelot.

Olivier Maret est le nouveau responsable technique de La Maison Jacques Copeau à la place de Jean Pierre Doss, retraité.

Travaux / Rappel

Pour tous travaux dans votre propriété, il est impératif de remplir un formulaire en fonction du projet.

Ce peut être

- Une déclaration préalable: pour des aménagements, des constructions ou des travaux non soumis à permis.
- Une demande de permis d'aménager et de construire.
- Une demande de permis de construire pour une maison individuelle.
- Un permis de démolir.

Le formulaire est en ligne ou disponible à la Mairie. Un renseignement

Les Restos du Cœur

Message de Mr Pierre Henry, animateur du centre de Beaune

« L'équipe des Bénévoles du centre beaunois des Restaurants du Cœur tient à vous remercier sincèrement de votre initiative en faveur des Bénéficiaires de notre Association du 24 Mars.

En mon nom et au nom de mes collègues, je vous prie de remercier également les habitantes et habitants de PERNAND-VERGELESSES qui, par leur générosité, ont permis la collecte de 95,6 kg de produits divers et variés qui feront sans nul doute le bonheur de celles et ceux qui ont peu ... voire rien. »



Propreté : déjections canines

Des récalcitrants à la propreté du village sévissent toujours . Après plusieurs rappels à ce sujet, nous les informons qu'ils sont passibles d'une contravention de première classe de 35 euros.

Quand on a un chien , on en est responsable.

LA VIE DU VILLAGE

Colis des aînés

Au mois de Janvier , la commune a offert aux aînés du village des colis apéritif en attendant des jours meilleurs qui nous permettront de retrouver des moments de convivialité.

Mr Jacky Fèvre a tenu à remercier la commune avec une jolie prose :

« Merci Mr le Maire et à l'ensemble de la Municipalité pour ce sympathique présent en attendant de tous se retrouver autour d'un pot dans l'esprit conviviale qui nous anime et qui hélas nous manque tant !...

Pernand léthargique à quand le retour du Pernand flamboyant , du Pernand tout en charme adossé à ses grands crus que le soleil inonde de ses généreux rayons . Pernand mystérieux de ses caves et cuveries d'où exaltent les arômes de nos crus mais aussi les poèmes et les déclarations lyriques de nos comédiens .

A quand le retour des chorales et autres musiques sous la haute protection de St Germain . A quand les éclats les rires et l'enthousiasme des festivités qui inondent nos rues .

A quand l'accueil de St Vincent sous le triomphe de ses vigneronns et les agapes de la fraternelle vigneronne .

A quand le festoyer de nos chasseurs autour d'une savoureuse omelette au sang . A quand le tournoi de renommée régionale sur Frétille .

A quand les départs aux aurores pour quelques visites culturelles dont les Pernandais sont friands et qui de tous temps se concluent autour d'une sympathique tablée ou rires, sourires et humour sont invités .

A bientôt de nous retrouver pour trinquer sous le regard généreux bienveillant et protecteur de Notre Vierge qui aimerait bien que Pernand se remette

Pernand , pays de sources :

Après les pluies de cet hiver, les sources se sont réveillées, certaines n'avaient pas coulé depuis plusieurs années.

Pernand tire son nom de Nan, qui signifiait en Celte "sources les plus élevées".



LA VIE DU VILLAGE



La Maison Jacques Copeau : continuer à transmettre et créer



Depuis de longs mois, les théâtres sont fermés en France du fait de la crise sanitaire. Mais les artistes continuent à travailler, à préparer l'avenir, à concocter de futurs spectacles, à se former. Dans ce contexte, et avec les précautions qui s'imposent pour la santé de tous, la Maison Jacques Copeau ne désespère pas. Ces temps incertains renforcent même la nécessité d'un tel lieu propice au travail, partagé et protégé qui, dès que possible, favorisera de nouveaux rendez-vous avec le public. De mars à avril, huit compagnies en résidence se succéderont, quelquefois à la Maison, quelquefois à la salle Pavelot. Les formations professionnelles vont réunir quatre stages et workshops. Les projets d'éducation artistique eux aussi ont pu s'acclimater. Deux groupes d'étudiants de l'IUT de Dijon sont parvenus – la plupart du temps en distanciel – à construire leurs projets d'études. Les uns ont mis à profit les circonstances pour examiner l'art des masques de théâtre à travers un jeu d'énigmes. Les autres, grâce à une série d'entretiens (heureusement réalisés plusieurs mois auparavant auprès d'une dizaine d'habitants), ont exploré les formes de l'éducation à Pernand-Vergelesses : de l'école publique à l'école ménagère, du « pt'it caté » (enseigné par Edi, la fille cadette de Copeau) à l'apprentissage du hand, jusqu'à l'école théâtrale des Copiaus. « *Tous ces espaces de sociabilité préservent un lien social fort à travers les générations* » analysent les étudiants qui ont mené cette enquête. Leurs travaux conduits à l'occasion des Journées du patrimoine 2020 (voir *Gazette de Pernand* n°1) étaient diffusés sur Radio Campus en mars dernier.

Pour les découvrir : www.maisonjacquescopeau.fr/2020/10/02/projet-tutore-education



PROMENONS NOUS DANS LES BOIS !

M Daknoff de l'Office National des Forêts est en charge de nos forêts communales. Il a réalisé cet article et des photos à notre demande. Qu'il en soit vivement remercié.

Le cèdre de l'Atlas dans la forêt communale de Pernand-Vergelesses

D'où vient-il

Originaire du Moyen Atlas marocain, il est introduit en France au milieu du 19^{ème} siècle, d'abord dans les montagnes du sud de la France (Luberon, Ventoux, Rialsesse...). Puis les reboisements se sont étendus aux basses et moyennes montagnes du sud est et plus récemment à diverses autres régions (Midi Pyrénées, Poitou Charentes, Rhône Alpes...). Il couvre en France aujourd'hui plus de 20 000 ha.

Le reconnaître

C'est un arbre qui peut atteindre plus de 40 m de hauteur. On le reconnaît à son écorce grise et lisse dans le jeune âge puis largement fissuré par la suite. Ses aiguilles de couleur vert-bleuté sont regroupées en rosette sur des rameaux courts. Ses fruits sont de gros cônes brun-violet qui se désarticulent sur l'arbre. Son enracinement est pivotant et puissant.

Ses besoins

Le cèdre de l'Atlas est très résistant à la sécheresse, à la chaleur (jusqu' à plus de 40°C) et au froid (-25°C) mais craint les gelées tardives de printemps. Il aime les sols calcaires, profonds aérés et filtrants. Son enracinement puissant lui permet de croître même sur des sols superficiels à conditions que la roche soit fissurée.

Quelles utilisations

Le bois de cèdre est très durable (le sarcophage de Ramsès II est en cèdre !), il résiste aux attaques d'insectes et de champignons et ne nécessite pas de traitement pour des usages extérieurs (bardage, lames de volets, mobiliers urbains ...). Il est également utilisé en menuiserie intérieure (parquets, plafonds, escaliers...). Du fait de sa forte odeur, il est employé pour éloigner les mites mais ne peut être utilisé pour les emballages alimentaires.

Le cèdre de l'Atlas dans la forêt communale de Pernand-Vergelesses

Le cèdre de l'Atlas est présent dans la forêt communale de Pernand-Vergelesses depuis 1989. On le retrouve au Bois de Noël ainsi qu'au canton de Frétille. Cette essence couvre une surface de 5,40 ha sur les 73 ha de la forêt communale.

Afin de renouveler un peuplement de vieux pins noirs situé au Bois de Noël, et en prévision des évolutions climatiques probables, la commune de Pernand-Vergelesses a décidé de réaliser une plantation de cèdre de l'Atlas sur une surface de 1,00 ha. L'objectif de cette plantation est la production de bois d'œuvre résineux de qualité tout en maintenant la diversité végétale (alisiers, hêtres, chênes...) déjà présente sur la parcelle.

La plantation est réalisée en février 2019, 400 plants de cèdres de l'Atlas sont introduits après un léger travail du sol favorisant l'enracinement des jeunes arbres qui ne mesurent qu'une dizaine de centimètres.

Les jeunes plants sont tous protégés de la dent des chevreuils par des gaines plastiques.

Mais la sécheresse de l'année 2020 et les sangliers ont causé des dégâts dans la plantation, et ce sont près de la moitié des plants qui ont déjà été remplacés par la commune.

Les entretiens de la plantation (dégagement) vont se poursuivre encore pendant quelques années. Les travaux visent à limiter la concurrence de la ronce et des noisetiers sur les jeunes cèdres, et à favoriser les divers feuillus installés.

Puis, si tout se passe bien, dans quelques dizaines d'années les 1^{ères} coupes d'éclaircie seront effectuées !

Enfin, on note dans le village de Pernand, quelques magnifiques cèdres d'ornement.



Affouage

Des lots d'affouage dans le bois de Noël seront délimités par l'ONF et disponibles l'hiver prochain.

Si vous êtes intéressés ou si vous avez des connaissances qui le sont, contactez Hervé Dumoulin, conseiller en charge de ce dossier au 06 43 68 49 92.



MODE DE MARQUAGE EN TAILLIS SOUS FUTAIE PARCELLE XXXXXXXX

La destination des produits (futaie, taillis) est indiquée comme suit :

→ **ARBRE DE FUTAIE : CIRCONFERENCE SUPERIEURE A 85 CM à 1.30 m :**

ARBRE A COUPER



Croix au corps et 1 empreinte au pied :
(pas d'empreinte au pied quand diamètre < 40 cm)
Arbre délivré aux affouagistes

ARBRE A NE PAS COUPER



Aucune marque :
Arbre réservé

→ **BRIN DE TAILLIS : CIRCONFERENCE INFERIEURE A 85 CM à 1.30 m :**

BRIN A COUPER



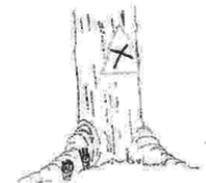
Aucune marque :
Brin délivré aux affouagistes

BRIN A NE PAS COUPER



Trait de griffe vertical :
(parfois à la peinture si essence fragile)
Brin réservé

ARBRE ou BRIN A COUPER mais présentant un **DANGER**



Croix au corps et triangle orange pointe vers l'
haut : en cas de doute sur votre compétence ne l'
coupez pas

ARBRE ou BRIN A NE PAS COUPER



Triangle bleu renversé :
Arbre ou brin d'intérêt écologique

CAS PARTICULIER

POUR PROFITER DE L'EXTERIEUR

Feux / interdictions permanentes

Les lanternes célestes sont interdites, ainsi que les pétards et artifices de divertissement.

Le brûlage des déchets verts produits par les ménages, les collectivités et les entreprises d'espaces verts est interdit .

Arrêté préfectoral N° 550 du 10 aout 2017

Idées de balades autour de Pernand :

Dans le contexte actuel du reconfinement, nous devons respecter une limite de 10 km pour nos activités extérieur. Pour calculer votre limite des 10 km vous pouvez consulter le site internet « geoportail.gouv.fr ». Pensez à avoir un justificatif de domicile en cas de contrôle.

Sentier des chauves-souris (Villers la Faye) Durée 3h45, Distance 11 km, Difficulté moyenne.

Au départ du Plateau des Chaumes suivez le sentier indiqué par le balisage d'une chauve-souris. Aurez-vous la chance d'observer les chauves –souris dans les bois de feuillus ?

Pour vous aider à trouver votre chemin n'hésitez pas à utiliser les flash code avec votre smartphone ou sur le site internet visorando.fr
Une carte IGN peut faire l'affaire !



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectué que :

- les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30,
- es samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- es dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Le Trou du Duc (Arcenant) Durée 3h25, Distance 9 km, Difficulté moyenne.

Au départ du parking de la salle des fêtes d'Arcenant, partez en direction du chemin de la Source. Suivez les balisages rouge et bleu, puis jaune. Entre les sources et le site Gallo-Romain, d'autres découvertes surprenantes vous attendent.



Vie quotidienne

Astuce fabrication pierre d'argile

Mélanger 200g d'argile blanche en poudre, 100ml de savon de Marseille liquide et 100g de bicarbonate de soude pour former une pâte bien homogène. On peut y ajouter des huiles essentielles.

Verser dans une boîte munie d'un couvercle et laisser le mélange sécher à l'air libre quelques jours.

Une fois qu'il est durci, refermer la boîte. Votre pierre est prête.

Astuces détachage de vêtements

Tache d'encre : frotter la tache avec du lait puis avec un demi-citron avant de laver en machine.

Tache de feutre : vaporiser un peu de laque pour cheveux, laisser sécher puis tamponner avec un chiffon imbibé de vinaigre d'alcool, brosser puis laver en machine.

Recette Financier aux cerises

Dans un saladier mélanger 120 d'amandes en poudre avec 100g de sucre de canne, 50g de farine et 150g de beurre 1/2 sel fondu.

Ajouter 4 blancs d'œufs légèrement battus. Verser dans un moule beurré et disposer 12 cerises dénoyautées. Enfourner 20 minutes à 170 degrés.

Dicton : : Pluie de Saint-Léonce pour 30 jours s'annonce

Réponse à la devinette du précédent numéro

: Les joueurs de handball de Pernand sont surnommés les Guêpes en référence à leur maillot rayé jaune et noir.



Mots d'enfants

- Lucien 5 ans se cogne la tête. Il s'exclame : « vite mamie, il faut mettre de l'harmonica ! »
- Sa grand-mère félicite Léo-Paul 2 ans : Bravo tu cours vite ! Plus tard il s'élanche dans une nouvelle course et dit : « tu as vu mamie, j'ai encore courvité ! »

Le coucou est de retour



Le coucou regagne l'Europe dès le printemps. Dans l'incapacité de construire un nid et d'élever ses petits, la femelle du coucou gris choisit des parents adoptifs. Elle commence par imiter le cri de l'épervier pour détourner l'attention de la rousserolle effarvate, du pipit, du rouge-gorge ou du troglodyte. Elle s'installe alors dans leur nid, gobe un œuf de son hôte et s'empresse de pondre le sien d'une couleur semblable. A peine né, le jeune coucou a le réflexe de précipiter toute la couvée dans le vide s'assurant ainsi le statut d'enfant unique que ses parents adoptifs, malgré leur petite taille, s'épuiseront à gaver d'insectes durant 3 semaines.

La Coccinelle

C'est au stade larvaire que l'espèce est la plus vorace. Jusqu'à sa transformation en nymphe, la larve consomme près de 600 pucerons par jour. Une fois adulte, elle se contentera de 100 par jour pour le bonheur de vos rosiers. Les couleurs vives de la coccinelle indiquent aux prédateurs sa toxicité.

Évitez de la toucher car elle peut déclencher de l'allergie ou de la conjonctivite.



INFORMATIONS « SUR FORÊTS »

LA GAZETTE se doit de vous informer des actions et projets du Conseil Municipal (CM). C'est pourquoi nous faisons le point au sujet de la plantation <<sur Forêts >> qui suscite certainement des questionnements de votre part à la suite de l'article du 27 Mars du Bien Public.

1) Les pins occupant la parcelle citée sont coupés en 2010 (arrêté du préfet du 11 12 2009) sous le mandat de Mme **Françoise Gay**. Jusqu'au 31 12 2016 un agriculteur en a la charge. A la fin du bail, le CM, présidé par Mr **Jean Chevassut**, après plusieurs pistes, s'oriente vers une plantation en vigne sur une partie de la surface. Le lieu étant protégé et classé, une étude d'impact écologique (1) est réalisée durant une année complète

Le conseil suit les recommandations de l'étude et modifie le projet initial en accord avec les services de l'Etat et en associant également la LPO (2) : la surface en vigne est alors réduite (de 11ha elle passe à 7ha), des arbres et haies seront replantés et une charte environnementale est élaborée.

L'étude fait également ressortir la richesse écologique de la pelouse calcaire sur la partie nord Est de la parcelle. Le CM prend contact avec l'ONF et le CEN (3) pour gérer cette surface. La dernière séance du CM, dirigée par Mr **Gilles Arpaillanges** vient de délibérer favorablement pour un bail ORE avec le CEN (Obligation Réelle Environnementale) sur 50 ans.

2) Bilan

A) Ecologique :

7 hectares de vignes plantés avec une charte environnementale plus contraignante que pour les autres vignes entourant notre village.

14 hectares protégés par un éco-pâturage sur 50 ans minimum.

Des arbres et haies plantés, des animaux implantés.

En ce sens, loin de ressembler à un « massacre écologique », notre développement se fonde sur le respect de la nature et de la biodiversité.

B) Economique et social :

La commune a des charges, notamment :

Payer les salaires des employés (5 personnes dévouées pour le village).

Entretenir la propreté et la beauté du village (enfouissement des lignes aériennes, parterres de fleurs, etc...).

Entretenir une dynamique associative, festive, et alimenter des moments forts pour tous les villageois .

Entretenir, rénover les bâtiments communaux vieillissant, les voiries qui se dégradent.

3) Nous avons rencontré les viticulteurs associés au projet le 31 mars 2021. Ils sont heureux de participer et adhèrent pleinement à l'ensemble de l'action. Leur connaissance de la terre, leur sensibilité et le respect de ce bien ne montrent pas une <<dépendance à la chimie >> mais les dirigent vers des aménagements allant dans notre sens : plantation d'arbres supplémentaires, ruches proches des vignes, etc... Les idées ne leur manquent pas et leur enthousiasme fait plaisir à voir. Ils trouvent également la charte communale avant-gardiste et son exemple fera des émules.

4) Concernant la justice, celle-ci s'est prononcée le 18 mars 2021, en défaveur de l'arrêté du Préfet du 2 septembre 2019(4). Il faut rappeler ici que le tribunal administratif , avant cette décision, a, par trois fois, rejeté les requêtes de FDM (5). Nous avons toujours respecté et nous respecterons toujours les décisions de justice et ne manquerons pas, par souci de transparence, de vous tenir informés de l'avancée du projet et de son versant judiciaire.

En conclusion, nous ne cédon pas aux nombreuses pressions que certains, collectif et associations, nous imposent depuis le début du projet par le biais de la presse locale et des réseaux sociaux. Ils ne sont pas vos représentants, vos élus. Tout cela nous coûte du temps et de l'argent qui pourraient être utilisés d'une manière plus positive pour vous, citoyens du village. Cela n'entame pas notre motivation et notre dévouement envers vous. Vous avez voté massivement pour nous en juin dernier, et pour notre programme que nous vous avons présenté, nous nous engageons à le poursuivre, en conformité avec les lois de la République, et avec tout le respect que nous devons à notre terre.

LES TRAVAUX

Le projet prioritaire est bien la rénovation de la salle des fêtes qui est le bien de tous , convivial et utile.

La réduction de la vitesse rue des Vergelesses: La DDT demande à présent une étude préalable (payante) par un organisme accrédité, la sécurité étant en jeu.

La conduite d'eau rue de Bully est remplacée dans sa totalité. Adieu les fuites. Nous avons suivi les travaux avec le Siceco (la com d'agglo de Beaune). La rue retrouve son aspect et son calme, le sol des cours adjacentes a été remis en état.

Les lierres qui ont envahis depuis bien des années les murs de certaines parties communales et les dégradent sont contenus par les cantonniers afin de limiter au mieux leur emprise et la fragilisation des murs.

Le jardin en entrant dans le village, derrière l'arrêt de bus est semé de gazon et de fleurs persistantes. La météo du printemps aidera la végétation à prendre sa place.

Les bancs du terrain de hand et du terrain de boules sont réparés et repeints.

LE COIN DES ENFANTS

Arbre du printemps

Matériel :

- 1 feuille blanche dimension A4 ou A5 (demi A4)
- des pastels ou des feutres
- une feuille cartonnée pour faire un pochoir en forme de feuille

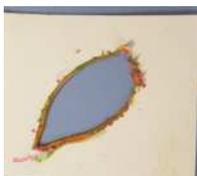
Etapes :

- Prends la feuille à la verticale , dessine le tronc d'un arbre au pastel ou au feutre.
- Choisis trois couleurs printanières (pastels , feutres ou crayons de couleur)
- Dessine le contour d'une feuille d'arbre sur le feuille cartonnée , demande à un adulte d'évider la forme .
- A l'aide du pochoir, tu vas dessiner des feuilles de trois couleurs différentes .
- Tu vas obtenir un arbre coloré symbolisant le printemps et le réveil de la Nature.

Bonus :

Prends en photo ton œuvre , envoie la photo à la mairie avec ton nom , prénom ! Nous publierons les œuvres dans l'édition prochaine de la gazette !

A vous de jouer ! Amusez vous bien !



vous



L'arbre d'hiver de Rose .

Bravo l'artiste !



La galette des rois de Noé !

Bravo au petit cuisinier !

Petit Printemps

Petit printemps fantasque

Qui lance avec humeur

De violentes bourrasques

Sur les arbres en fleurs;

Petit printemps sauvage

Comme un chat hérissé,

Qui nous crache au visage

De gros flocons glacés;

Petit printemps boudeur,

Pourquoi faire la moue?

Laisse les douces fleurs

Refleurir sur ta joue.

Devinettes de **LA GAZETTE** :

Combien y a-t-il de poissons dans le lavoir du haut ?

Parmi les plus grands :

Comment s'appelle celui qui est orange ?

Comment s'appelle celui qui est bleu ?

Comment s'appelle celui qui a une tâche rouge sur la tête ?

Envoie tes réponses à la Mairie ou mets les dans sa boîte aux lettres.